



# MODIFICATION LOIS DU JEU

**2025-2026**

## OBJECTIFS :

- **Fluidifier le jeu** : accélérer les reprises et limiter les temps morts
- **Réduire les contestations** : faciliter la communication et la gestion des conflits
- **Clarifier les situations complexes** : uniformiser les décisions arbitrales.



1

# LOI 12

## GARDIEN DE BUT ET 8 SECONDES

### DÉCOMPTE

- Durée de possession : **la limite passe de 6 à 8 secondes**
- Les 3 premières secondes sont **décomptées mentalement** par l'arbitre.
- Les 5 dernières secondes : l'arbitre lève le bras et fait clairement le décompte avec ses doigts de manière claire



**Un corner est accordé à l'équipe adverse si le gardien dépasse ce délai**

**1ÈRE RÉCIDIVE** : Corner est accordé et mise en garde au gardien.

**2ND RÉCIDIVE** : Corner est accordé et avertissement au gardien.



2

## LOI 3

# LE CAPITAINE, SEUL INTERLOCUTEUR

**Les autres joueurs ne peuvent plus demander des explications à l'arbitre.**

### Signal clair de l'arbitre, bras tendu

Le capitaine **doit faire reculer ses partenaires et maintenir un espace de communication**

Dans le cas où le capitaine est le gardien, un joueur relai sera identifié avant la rencontre, le gardien étant éloigné .



### RESPONSABILITÉ DU CAPITAINE

- ✓ Maintenir activement ses copéquieters à distance
- ✓ Faire respecter l'espace de l'arbitre
- ✓ Veiller à ce que ses coéquipiers respectent l'arbitre et ne l'entourent pas
- ✓ Relayer l'information reçue à son équipe

### COMMUNICATION CONTRÔLÉE

- ✓ le capitaine comme interlocuteur privilégié
- ✓ L'arbitre fournit au capitaine les points clés de sa décision

**Tout joueur marquant un manque de respect clair ou ignorant le rôle de son capitaine sera averti.**



3

# LOI 14

## PENALTY ET DOUBLE CONTACT



### CONTACTS ACCIDENTELS, SANS VOLONTÉ DE NUIR AU JEU

#### GLISSADE

- ➔ Si le penalty/tir au but est **marqué** : Tir à refaire
- ➔ Si **non marqué** : Coup franc indirect ou tir au but raté

### CONTACTS VOLONTAIRES

Dans tous les cas, coup franc indirect quel que soit le résultat du tir.



5

LOI 8

## BALLE À TERRE

A

**Si une balle à terre est exécutée et que le ballon se trouvait dans la surface de réparation au moment de l'arrêt :**

Balle à terre donnée au gardien dans sa surface de réparation

B

**Si le ballon ne se trouvait pas dans la surface de réparation au moment de l'arrêt :**

Ce n'est plus l'équipe qui l'a touché en dernier qui récupère le ballon mais c'est l'équipe qui, selon l'arbitre, en aurait clairement récupéré la possession



**En cas d'incertitude** sur qui allait récupérer la possession, il convient d'appliquer le process de la saison précédente : **Balle à terre en faveur de l'équipe qui a touché le ballon en dernier**

